



CONVOCACTION

Le conseil municipal devait se réunir en séance ce vendredi 25 juillet 2025 à 16h00. Cependant en l'absence de quorum, la séance n'a pu se tenir et est reportée au mardi 29 juillet 2025 à 16h00.

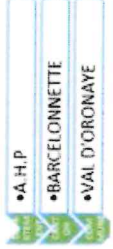
Conformément à l'article L2121-17 du CGCT, lors de cette nouvelle séance, le Conseil municipal pourra délibérer valablement, quel que soit le nombre de membres présents.

À Val d'Oronaye, le vendredi 25 juillet 2025
Le Maire



ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2025 ;
2. Lancement opération DUP ST OURS – phase 1
3. Décision modificative au budget n°2 – Création opération 2018 DUP ST OURS
4. Décision modificative au budget n°3 – transfert de crédit à l'opération Schéma Directeur Eau Potable
5. Cession droit au bail GTA LE REFUGE
6. Approbation du règlement de la Via ferrata de St Ours
7. Autorisation de location de l'appartement de la Lauze
8. Demande de servitude assainissement privé
9. CCVUSP projet d'assainissement
10. Fonds de Solidarité Logement 2025
11. Approbation convention avec la Direction Générale des Douanes pour la mise en place d'un LAPI – Larche
12. Demande d'occupation du domaine public
13. Demande de servitude sur parcelle communale
14. Aides aux associations 2025
15. Jumelage avec la commune d'Argentera



POUVOIR

Je soussigné (e)....., membre du Conseil municipal de Val d'Oronaye, attribue mon pouvoir délibératif à M./Mme.....

.....

pour tout vote devant intervenir à l'occasion de la

session du.....

dans la salle du conseil de la mairie de Val d'Oronaye.

Fait à, Le.....

Signature